

Représentation Maladies auto-immunes et thérapie cellulaire au sein de la SFGM-TC : le comité MATHEC

Les spécialistes de Maladies Auto-immunes et Auto-inflammatoires (MAI) ayant une activité de greffe de Cellules Souches Hématopoïétiques (Périphériques CSHP ou moelle osseuse MO) ou de Thérapie Cellulaire sont organisés au sein du comité **Maladies Auto-immunes et Thérapie Cellulaire (MATHEC)** de la SFGM-TC et sont également membres de l'association MATHEC (www.mathec.com). Tout membre de MATHEC et/ou de la SFGM-TC ayant une expérience particulière dans le domaine des greffes et de la thérapie cellulaire dans les MAI ou souhaitant participer à une étude en cours ou initier un travail, et s'engageant à une régularité de présence, peut être membre du Comité. Chaque centre ayant une activité liée à la greffe ou à la thérapie cellulaire appliquée aux MAI doit être représenté au sein du comité MATHEC de la SFGM-TC, par au minimum un membre, afin d'assurer une circulation adéquate des connaissances.

Il existe une chartre de fonctionnement propre à ce comité. Deux coordonnateurs sont élus ou cooptés par les membres pour un mandat d'une durée de 3 ans, renouvelable une fois. L'organisation de 2 voire 3 réunions par an est souhaitable. Ces réunions sont ouvertes à tous les membres de MATHEC et de la SFGM-TC.

Les objectifs de ce comité sont :

- Améliorer la prise en charge des patients atteints de MAI par la mise en œuvre des actions d'enseignement et de recherche sur les MAI et la thérapie cellulaire et ce, par la mise en commun et la diffusion des connaissances cliniques et biologiques récentes concernant les greffes de cellules souches hématopoïétiques et la thérapie cellulaire dans les MAI afin que tous les membres du comité puissent en avoir connaissance.
- Développer les connaissances scientifiques sur les sujets mentionnés ci-dessus et donc de concevoir et activer des essais thérapeutiques dans tous les domaines de la prise en charge globale des différentes modalités de greffe et de thérapie cellulaire (autologues et allogéniques).
- Elaborer et coordonner des études de phase I-II dans le but d'évaluer des traitements innovants en relation étroite avec les spécialistes des MAI concernés (Internistes, Immunologistes, Rhumatologues, Dermatologues, Médecins Vasculaires, Neurologues, Diabétologues)
- Développer des études biologiques dans les différentes pathologies MAI traitées par greffe de CSH ou par thérapie cellulaire
- Participer aux enseignements universitaires destinés aux médecins et aux personnels paramédicaux, notamment Infirmières et Kinésithérapeutes, susceptibles de s'occuper de patients atteints de MAI traités par greffe de CSH ou par thérapie cellulaire.
- Renforcer les liens avec les comités : « suivi à long terme » et tout autre comité susceptible de développer des thérapeutiques comprenant une greffe.
- Interagir avec d'autres groupes internationaux, notamment le groupe des Maladies Autoimmunes de l'EBMT, et aussi la Société Internationale de Thérapie Cellulaire impliqués dans la prise en charge de ces pathologies.
- Etablir des relations étroites avec les associations et comités de patients et/ou d'anciens patients afin de diffuser les informations sur ces pathologies et leur prise en charge et, à terme, de les associer à la conception des études cliniques.